

Le VIIe Congrès de l'Union internationale des architectes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 11

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le VII^e Congrès de l'Union internationale des architectes

32

Le VII^e Congrès de l'Union internationale des architectes se tiendra à La Havane (Cuba) du 29 septembre au 3 octobre 1963. Le sujet choisi est: *L'Architecture dans les pays en voie de développement*.

Le congrès consistera en une séance plénière d'ouverture au cours de laquelle seront remis des résumés des rapports des sections nationales, ainsi que les opinions critiques des rapporteurs invités; trois séances pour les réunions des groupes de travail; une séance plénière pour la discussion des conclusions; une séance plénière de clôture.

Seront admis comme membres ordinaires du congrès: les architectes membres des sections nationales de l'UIA;

les membres des associations d'architectes des pays non affiliés à l'UIA;

les invités du Comité directeur.

Des observateurs seront également admis:

délégués des organisations internationales,

délégués gouvernementaux,

membres des professions similaires,

critiques et historiens d'art et d'architecture,

étudiants en architecture,

représentants de la presse écrite et parlée.

L'exposition de l'UIA ainsi que les projets du concours d'émulation entre étudiants d'écoles d'architecture organisé par l'UIA seront présentés à La Havane pendant le congrès.

Le droit de participation au congrès est fixé comme suit:

En dollars

Membres ordinaires 35

Observateurs, sauf étudiant 35

Membre de la famille accompagnant le congressiste 25

Etudiants en architecture 5

Pour tout renseignement, s'adresser au Comité organisateur du VII^e Congrès de l'UIA: M. Raoul Macias Franco, architecte, directeur; secrétariat: Colegio Nacional de Arquitectos Infanta y Humboldt, La Habana; câblogramme «Conarqui» Cuba.

Programme provisoire:

28 septembre

9 h. – 19 h.: Inscription aux bureaux du Secrétariat des membres du Congrès et des personnes les accompagnant.

15 h. – 18 h.: Réunion du Comité exécutif et des autorités

du congrès. Réunion des Commissions de l'habitat et de l'urbanisme.

21 h.: Réception offerte par M. le président de la République aux membres du Comité exécutif de l'UIA, autorités du congrès, chefs de délégation, invités, etc.

29 septembre

9 h. – 12 h. 30: Inscription aux bureaux du Secrétariat des membres du congrès des personnes les accompagnant. Dernier délai.

17 h.: Séance plénière d'inauguration du congrès.

21 h.: Banquet officiel pour tous les congressistes, offert par le Collège national des architectes.

30 septembre

9 h. – 12 h.: Première séance des groupes de travail.

15 h. – 19 h.: Visites de lieux intéressants de la ville et de ses environs.

21 h.: Actes culturels, visites de lieux de divertissement.

1^{er} octobre

9 h. – 12 h.: Deuxième séance des groupes de travail.

15 h. – 19 h.: Troisième séance des groupes de travail.

21 h.: Actes culturels, visites de lieux de divertissement.

2 octobre

Séance de la matinée libre. Des excursions aux plages et endroits intéressants de la ville seront organisées.

(Le Comité des résolutions rédigera les conclusions provisoires qui devront être discutées au cours de la séance plénière de l'après-midi.)

15 h. – 19 h.: Séance plénière de discussion.

21 h.: Actes culturels, visites de lieux de divertissement.

3 octobre

Séance de la matinée libre. Des excursions aux plages et endroits intéressants seront organisées.

(Le Comité des résolutions rédigera les conclusions finales.)